



FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE

Adresse : _____
N° de lot (s) : _____

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Note : Si le requérant n'est pas le propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire attestant qu'il autorise le requérant à déposer une demande.

Nom du requérant : _____
Adresse : _____ Code postal : _____ Courriel : _____
Téléphone résidence : _____ Travail : _____ Cellulaire : _____

Identification du propriétaire (si différent du requérant)

Nom : _____
Adresse : _____ Code postal : _____ Courriel : _____
Téléphone résidence : _____ Travail : _____ Cellulaire : _____

INFORMATIONS SUR LA DEMANDE

Note : vous devez remplir tous les champs. Une demande incomplète ne pourra être traitée.

1- Le projet concerne :

- un nouveau projet de construction, un bâtiment en construction non conforme
de rénovation ou de lotissement un bâtiment existant non conforme

2- Les travaux réalisés, s'il y a lieu, ont-ils fait l'objet d'un permis de construction? Oui Non ne sais pas

3- Les travaux réalisés, s'il y a lieu, ont-ils été exécutés de bonne foi? Oui Non

Justifiez : _____

4- Description de l'élément de non-conformité au règlement de zonage et lotissement :

5- Raisons pour lesquelles le demandeur ne peut se conformer au règlement (ex : déplacement d'un bâtiment existant, superficie de terrain manquante, démolition nécessaire, etc) : _____

6- Raisons pour lesquelles la dérogation demandée n'a pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins : _____

7- Avez-vous consulté vos voisins? Oui Non

Nom, adresse et opinion des voisins consultés : _____

8- Avez-vous déjà fait une demande de dérogation mineure à l'égard de cet immeuble? Oui Non

9- Documents qui accompagnent la présente demande :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Procuration | <input type="checkbox"/> Certificat de localisation |
| <input type="checkbox"/> Justification claire et précise | <input type="checkbox"/> Implantation projetée |
| <input type="checkbox"/> Photographies | <input type="checkbox"/> Plans ou croquis du projet |
| <input type="checkbox"/> Détails du projet | <input type="checkbox"/> Autre document déposé : _____ |
| <input type="checkbox"/> Plans à l'échelle et élévations | |

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

Je soussigné certifie que les renseignements fournis dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature du propriétaire ou du requérant

Date

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ

Demande reçue le : ____/____/____ Date à laquelle tous les documents ont été fournis : ____/____/____

FRAIS : 300 \$ payés lors du dépôt de la demande

No de matricule : _____

Conditions préalables pour accorder une dérogation mineure en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (articles 145.1 à 145.8)

Une dérogation mineure doit respecter les conditions d'exercices décrites ci-bas. Si une demande ne respecte pas ces conditions d'exercices le conseil doit la refuser.

Conditions d'exercices légales	Respect oui ou non
Une dérogation doit déroger aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement seulement (art.145.1 LAU).	
La dérogation doit être mineure. Chaque cas doit être analysé. Le conseil qui décide si la demande est mineur ou non suite à une recommandation du comité consultatif d'urbanisme. La décision du conseil doit être prise en fonction de l'impact de la dérogation, conséquence, effet d'entraînement....	
Respect du plan d'urbanisme	
Aucune dérogation ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique. (exemple : zone d'inondation, d'érosion, de glissement de terrain ou autre cataclysme)	
La dérogation ne peut être accordée que si l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande. Elle ne peut être accordée pour des motifs de commodité ou de convenance. Le demandeur doit le démontrer.	
La dérogation ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.	
La demande doit faire l'objet d'un permis	

Nature de la dérogation	Informations à fournir avec la demande
Tous types de dérogation	<input type="checkbox"/> Justification claire et précise relative à la dérogation demandée <input type="checkbox"/> Photographies de la propriété et du milieu environnant <input type="checkbox"/> Plans ou croquis du projet <input type="checkbox"/> Détails du projet <input type="checkbox"/> Autres documents pertinents
Marge	<input type="checkbox"/> Implantation projetée (dans le cas d'un projet) <input type="checkbox"/> Certificat de localisation (dans le cas d'un bâtiment existant)
Hauteur	<input type="checkbox"/> Plans à l'échelle et élévations

Il est possible de joindre des soumissions à une demande. Toutefois, il faut attendre d'avoir un permis ou certificat d'autorisation en main avant de s'engager dans des commandes, achats et contrats.

Note :

La dérogation, si celle-ci est acceptée, aura une durée de validité précisée lors de l'émission du permis.

Délai

À compter du dépôt d'une demande de dérogation mineure, le citoyen doit compter un délai de 45 jours pour obtenir une réponse à sa demande.

Frais :

Les frais pour la demande est de 300\$. Ce montant n'est pas remboursé advenant le refus de la demande par le conseil. Ce montant rembourse une partie des frais administratifs encourus pour le traitement.

Le montant doit être acquitté lors du dépôt de la demande au :

**Municipalité Saint-Raphaël
19, avenue Chanoine-Audet
Saint-Raphaël, QC G0R 4C0**

Pour informations, veuillez joindre le 418-243-2853 ou écrire à info@saint-raphael.ca.

* Ce document n'a pas de valeur légale. Pour prendre connaissance de l'ensemble de la réglementation et des dispositions légales, veuillez vous référer au(x) règlement(s) et à la loi applicables.